



**BIO de
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**



RAPPORT 2023 ET ORIENTATIONS 2024

ÉDITORIAL

1993 - 2023 : 30 ans pour Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur !



Partout en Europe et ailleurs, les dirigeants prônent les coupes budgétaires dans tous les secteurs sauf pour l'armement. Mais la colère du monde agricole de ce début d'année n'a échappé à personne. À cette occasion, Bio de Provence et ses partenaires ont organisé un marché improvisé devant la préfecture de la région à Marseille, ainsi qu'une action dans un restaurant inter-administratif de l'Etat pour réclamer le respect de la loi Egalim. Ces mobilisations ont rassemblé des agriculteurs venus de toute la région, elles ont reçu le soutien et la sympathie des marseillais.

Après 3 années de crises, les ventes des produits biologiques et locaux repartent un peu à la hausse, ce qui est rassurant puisque qu'il est avéré que le mode de production biologique constitue la solution la plus efficace pour produire des aliments sains et protéger notre environnement. C'est aussi un moyen efficace pour dynamiser l'économie locale et nous comptons sur le soutien de tous nos partenaires institutionnels pour aider les acteurs de la filière à traverser cette période délicate.

Les engagements et les actions de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de son réseau sont très importants pour accompagner les producteurs et dynamiser le développement de la filière bio à l'échelle régionale. Pour améliorer l'efficacité et la pertinence de nos actions, nous avons engagé en 2023 des travaux dans le cadre de notre « Chantier réseau » visant à redéfinir les rôles de nos structures et à mieux articuler nos travaux. Je salue la forte implication des représentants et animateurs de nos groupements départementaux et souligne l'importance de ce chantier qui sera déterminant pour l'avenir du réseau bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cependant, notre fédération régionale traverse une période particulièrement délicate sur le plan financier. Cette situation fragilise dangereusement notre structure et remet en question sa viabilité à très court terme. Je lance donc un appel à tous nos partenaires pour nous aider à trouver, rapidement, des solutions pour nous aider à sortir de cette ornière de façon à ce que Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et son réseau puissent continuer à œuvrer au service de l'intérêt général.

Je voudrais enfin pointer les risques inhérents à l'évolution de la réglementation européenne qui est en passe d'autoriser l'utilisation en agriculture de nouvelles techniques génomiques. Ces NTG qui ne sont rien d'autre que de nouveaux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et le fait que leur étiquetage et leur traçabilité ne soient pas assurés font courir un risque considérable à notre filière. Comment garantir à nos clients que nos produits en seront indemnes, alors que nous ne pourrions pas tracer ces produits issus du génie génétique et qu'ils vont inéluctablement contaminer toutes les chaînes alimentaires ?

Je pose alors une question simple « Jusqu'où ira cette folie du productivisme et quand arrêteront nous enfin de céder aux puissants lobbies des grands groupes semenciers qui remettent en question l'autonomie semencière du monde paysan, la santé des populations et la préservation de notre environnement ? »

Par **PIERRE KOFFI ALANDA**
Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

POUR CONNAÎTRE LA FILIÈRE ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEUR-RICES



120 000 visiteur-ses uniques sur le site internet www.bio-provence.org de notre réseau Bio régional



Une page Facebook avec **2 500** followers
 Une page LinkedIn créée qui comptabilise **696** abonné-es en moins de 2 ans
 Une page Instagram créée en 2023, qui comptabilise **383** followers



2 bulletins ACTUBIO PACA édités
1 350 exemplaires diffusés par numéro

2 nouveaux mini-guides oléiculture et Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

100 agriculteur-rices conseillé-es sur la conversion, la réglementation, le crédit d'impôt bio, les aides à la conversion et aux investissements

8 diagnostics réalisés pour des candidatures au Contrat de transition

Organisation de **3** groupes d'échanges techniques en arboriculture

42 agriculteur-rices bénéficiaires de la commande groupée d'outils de communication pour la vente directe

POUR DES FILIÈRES BIO LOCALES ÉQUITABLES POUR TOUS-TES

Déploiement du label FNAB : réalisation de **4** diagnostics

7 RDV acheteur-ses pour mise en lien avec des producteur-rices du réseau

Création de **2** référentiels de prix vente directe : fruits/œufs et Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

Participation à **6** groupes de travail Circuit court



2 rencontres organisées pour les producteur-rices de raisin de table biologiques, en collaboration avec la station expérimentale La Tapy et la Chambre d'agriculture de Vaucluse

Syndicat France Grenade :

7 producteur-rices en 2021,
45 producteur-rices fin 2023,
70 producteur-rices en mai 2024 sur environ 200 producteur-rices en France

16 interventions dans la presse sur la campagne 2023



POUR L'AGRO-ENVIRONNEMENT

Organisation d'un cycle de **10** visites de fermes ayant des pratiques favorables au climat

1 Mise à jour, amélioration et réalisation de la phase de test d'un outil évaluant les performances climatiques des fermes (ACCT FNAB : AgriClimateChangeTool Fnab)

6 pré-diagnostic réalisés dans le cadre de la MAEC forfaitaire Carbone

1 plan d'action élaboré pour permettre d'atteindre les objectifs du PCAET des EPCI du Luberon.

Réalisation d'inventaires chauves-souris sur **3** fermes du Grand Avignon

Lancement d'une enquête sur les animaux dits "nuisibles" pour évaluer les impacts de leur présence sur les fermes en PACA

Démarrage d'**1** projet collectif de mise en œuvre de la consigne des emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles...) à échelle locale

250 000 euros : c'est le budget du nouveau projet DiversifruitRhône financé par la Compagnie Nationale du Rhône, pour planter et évaluer des espèces et variétés adaptées au changement climatique

1 étude agricole pour le Conservatoire du littoral, en vue d'installer un agriculteur à Saint Mitre les Remparts

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS 2023



POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA BIO

Participation à **3** ateliers thématiques et **2** réunions plénières (lancement et clôture) dans le cadre des concertations régionales pour la construction du pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOA)

Implication dans la gouvernance de **3** Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif

Suivi et contributions aux travaux des instances et réseaux de l'alimentation : CRALIM, Co'Alim, REGAL'IM, Réseau régional des PAT, Plateforme collaborative « Alimentation durable en Provence » de l'ADEME et du Pôle InPACT PACA

Rencontres avec des élu-es (régionaux, députés, sénateurs, députés européens) et représentants de l'Etat pour faire part de la situation préoccupante de la filière et des producteur-rices bio de la région



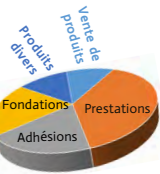
1 rencontre producteur-rices/acheteur-ses : **27** producteur-rices de fruits et légumes et **11** acheteur-ses inscrit-es, **117** rdvs planifiés

BUDGET 2023 : UNE SITUATION FINANCIÈRE PRÉOCCUPANTE

RÉSULTAT -58 007 €

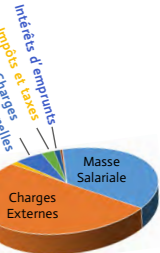
PRODUITS 1 063 792 €

Financements publics	870 615 €	
Conseil Régional	453 680 €	52,11 %
Etat (DRAAF)	179 770 €	20,65 %
Europe (FEADER)	158 097 €	18,16 %
ADEME	67 917 €	7,80 %
Ecophyto	11 152 €	1,28 %
Produits d'autofinancement	193 177 €	
Prestations	72 779 €	37,67 %
Financements privés (fondations...)	40 200 €	20,81 %
Adhésions	37 791 €	19,56 %
Vente de produits	20 993 €	10,87 %
Produits divers	21 414 €	11,09 %



CHARGES 1 121 799 €

Masse salariale	427 203 €	38,08 %
Charges externes	562 973 €	50,18 %
Impôts et taxes	30 405 €	2,71 %
Achats - Stocks	15 315 €	1,37 %
Amortissements	5 055 €	0,45 %
Intérêt d'emprunts	14 644 €	1,31 %
Autres (charges sur exercices antérieurs...)	1 499 €	0,13 %
Charges exceptionnelles (subventions non perçues)	64 705 €	5,77 %

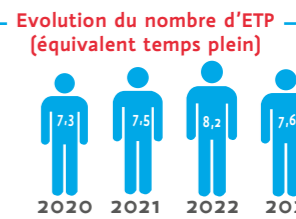


BILAN 2023

Actif	
Immobilisations	6 059 €
Stocks et avances	6 715 €
Créances	1 205 850 €
Disponibilités	57 142 €
Charges constatées par avance	149 121 €
Total Actif	1 424 888 €
Passif	
Fonds propres	58 796 €
Fonds dédiés	603 226 €
Provisions pour charges	13 855 €
Dettes	749 010 €
Total Passif	1 424 888 €

SALARIÉ-ES

1 directeur
 1 assistante
 6 chargé-es de mission en CDI



NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



ORIENTATIONS 2024

Nos principaux objectifs transversaux :

- > Transférer les résultats et les innovations, renforcer et partager les connaissances
- > Fournir des données précises sur l'agriculture biologique régionale et les filières
 - > Faire émerger et mettre en œuvre des projets de filières
 - > Faire connaître les produits bio régionaux et stimuler leur consommation
- > Accompagner la transition vers des systèmes de production plus économes et plus résilients
- > Aider les collectivités locales à élaborer des projets territoriaux de développement de l'AB

Quelques exemples d'actions ou de projets engagés en 2024 :

Pour nous,
pour la planète,
#BIO RÉFLEXE



● Campagne de communication BioReflexe de l'Agence BIO déclinée en région



● Logistique circuit court Bio 84 : concevoir un modèle d'organisation logistique mutualisé entre fournisseurs alimentaires bio du département



● Appui au développement des débouchés commerciaux du Syndicat France Grenade



● IRAZE : Accompagner les agriculteur·rice.s à la mise en place du réemploi des emballages en verre



● Lancement du projet « Transition Agricole et Alimentaire BIO » à destination des collectivités



réseau **BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

www.bio-provence.org

Le réseau Bio en PACA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteur·rices bio, nommées « Agribio ». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau œuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 60 administrateur·rices et 32 salarié·es à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples : accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication, promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion de bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.

Directeur de la publication : Pierre Koffi ALANDA - Coordination : Kristell Guillou - Rédacteurs : Christophe Bauvieux, Pauline Besone, Jeanne Delhommel, Anne-Laure Dossin, Kristell Guillou, Enora Jacob.

Mise en page : Kristell Guillou • Juin 2024

AGRIBIO HAUTES-ALPES

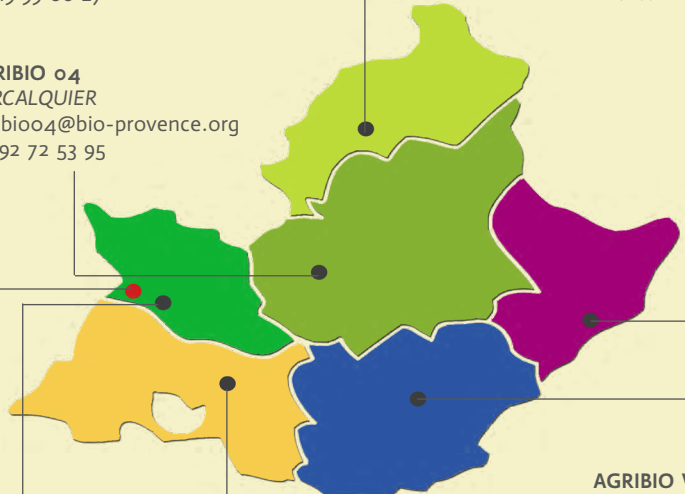
GAP
agribio05@bio-provence.org
06 19 99 06 27

AGRIBIO ALPES-MARITIMES

CARROS
agribio06@bio-provence.org
06 29 57 12 66

AGRIBIO 04

FORCALQUIER
agribio04@bio-provence.org
04 92 72 53 95



AGRIBIO VAUCLUSE

CAVAILLON
agribio84@bio-provence.org
04 32 50 24 56

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE

AIX-EN-PROVENCE
agribio13@bio-provence.org
04 42 23 86 59

AGRIBIO VAR

LE CANNET-DES-MAURES
agribiovar@bio-provence.org
04 94 73 24 83

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

556 chemin des Semailles - Quartier MontFavet
BP 21284-84911 AVIGNON cedex 09
04 90 84 03 34
contact@bio-provence.org
www.bio-provence.org

